

Anciennes carrières de Micheville

463 hectares

54Z158

Carrière

Informations générales

Description : Situé au nord de Villerupt, le site de Micheville est un espace de 350 hectares partagé avec le territoire mosellan. Il correspond à une ancienne mine de fer à ciel ouvert et à une friche industrielle se trouvant en lieu et place de haut-fourneaux démantelés en 1986.

Autres inventaires / classements :
ZNIEFF : 410015837

Communes concernées : Villerupt, Thil, Hussigny-Godbrange

Démarche de protection et valorisation

Terrains protégés par acquisition ou bail : + de 75 %

Plan de gestion conservatoire : non

Aménagé pour l'ouverture au public : non

Localisation



Patrimoine

Biodiversité : La partie meurthe-et-mosellane du site correspond à l'ancienne carrière à ciel ouvert. Elle est composée ainsi d'un impressionnant front de taille, d'éboulis calcaires, et d'une alternance de boisements pionniers et de pelouses calcaires qui se sont développées sur le substrat ferrifère mis à nu. Un réseau de mares permanentes et temporaires permet l'expression d'une diversité exceptionnelle d'amphibiens typiques des milieux pionniers. Un réseau d'anciennes galeries d'exploitation minière constitue par ailleurs un gîte à chiroptères.

Paysage : Le cirque formé par le front de taille de l'ancienne carrière, long de plus de 800 mètres sur une hauteur de 50 mètres, offre un paysage étonnant de canyon teinté de rouge par la haute teneur en fer contenue dans la roche. Ce paysage tranche très nettement dans un environnement urbain et post-industriel marqué par les cités ouvrières de l'agglomération de Villerupt et par les énormes murs de soutènement qui ensèrent la ville.

Hydraulique : La mare de la Houtte, située au pied des éboulis est alimentée par une source qui émane du front de taille.

Archéologie / histoire / géologie : On retrouve sur le site des traces des infrastructures liées à l'exploitation ancienne du fer.

Evolution historique des milieux naturels : A partir de l'arrêt des activités sidérurgiques de la Société des Aciéries de Micheville, en 1986, le site a été partiellement replanté, et progressivement colonisé par des boisements pionniers et par une succession de cortèges floristiques typiques des pelouses thermophiles.

Usage et activités sur le site

Les activités recensées sur le site correspondent à la pratique des engins motorisés, bien que l'accès du site soit interdit.

Evaluation globale

Patrimoine naturel : La présence de 39 espèces d'importance régionale confirme l'intérêt écologique remarquable du site. Le réseau de mares permet l'expression d'un cortège exceptionnel d'amphibiens pionniers (Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, ...). Plus de la moitié des espèces lorraines de chauves-souris se retrouvent sur le site à la faveur de la présence d'anciennes entrées de mines associées à de nombreux boisements. Les faciès de pelouses calcaires, largement présents, permettent le développement d'une importante population de lépidoptères et d'orthoptères typiques (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet, Oedipode bleu...)

Degré de menace : Les menaces qui pèsent sur le site sont les suivantes : la nouvelle route traversant le site d'est en ouest sur l'emprise d'une piste existante (risque de fragmentation de l'habitat), l'emboisement progressif des zones de pelouses et des mares qui abritent les cortèges d'espèces pionnières, la pratique anarchique des engins motorisés, et les nombreux dépôts sauvages de déchets.

Potentialités d'ouverture au public : Le site est actuellement parcouru par de nombreux sentiers et anciennes pistes d'exploitation.

Recommandations générales

Le maintien des conditions pionnières reste l'enjeu majeur du site. Sa préservation passe par une limitation de l'emboisement sur les zones de pelouses, un entretien régulier des mares où se reproduisent les amphibiens, et la régulation des activités de loisirs anarchiques (moto, quad...). Par ailleurs, des dispositifs de franchissement de la nouvelle route sont mis en oeuvre pour en réduire les incidences.



M. Grosjean



M. Grosjean

Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :

Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Service ENS et Environnement

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL

Vallon de la Moulaine

249 hectares

54F157

Forêt

Informations générales

Description : Le vallon de la Moulaine se situe à proximité de l'agglomération de Longwy, au cœur de forêts communales et domaniales. Il se caractérise par un fond de vallon largement dominé par les boisements et les friches humides. On y note la présence d'étangs de loisir (pêche).

Autres inventaires / classements :
ZNIEFF : 410008756

Communes concernées : Haucourt-Moulaine, Hussigny-Godbrange, Villers-la-Montagne

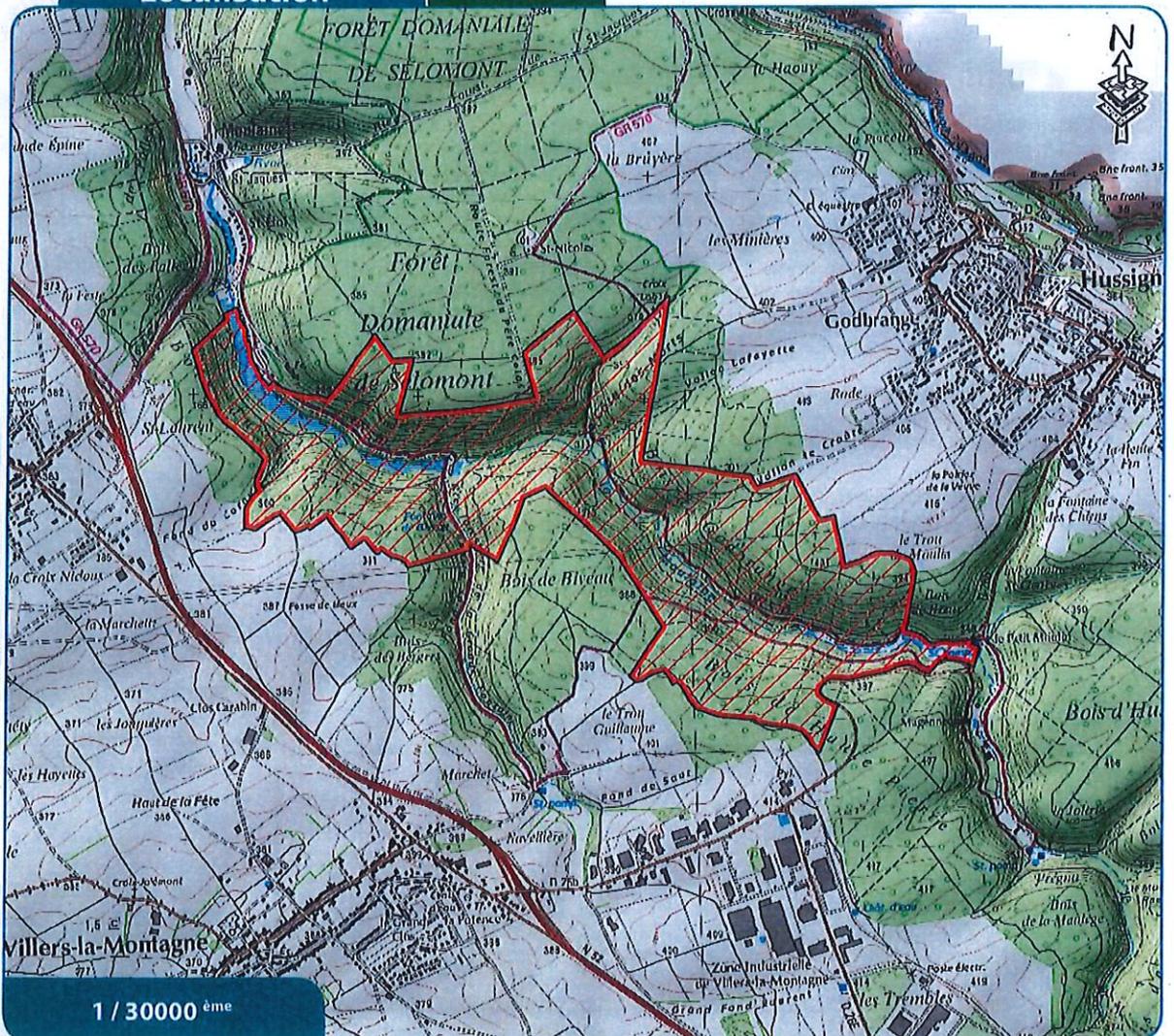
Démarche de protection et valorisation

Terrains protégés par acquisition ou bail : + de 75 %

Plan de gestion conservatoire : oui

Aménagé pour l'ouverture au public : oui

Localisation



Patrimoine

Biodiversité : Les conditions écologiques particulières du site permettent l'expression d'une flore printanière typique des vallons froids telles la Lathrée écailleuse ou encore le Gagée jaune mais aussi de plantes à caractère montagnard comme le Pétasite qui forme des mégaphorbiaies en bordure de la rivière. Le site présente également une importante richesse en insectes dont la spécificité relève de la bonne qualité de l'eau de la Moulaine.

Paysage : Inscrite dans le plissement des coteaux calcaires, cette vallée aux versants accusés n'offre que peu de vue. Mais derrière la barrière végétale se cachent des paysages saisissants qui contrastent avec les territoires urbanisés et cultivés. La partie aval tranche nettement avec cette atmosphère forestière aux formes escarpées. On s'y promène en effet en terrain découvert, dans un secteur où les activités humaines sont plus visibles, notamment autour des étangs.

Hydraulique : Classée en première catégorie piscicole, la rivière serpente le plus souvent en forêt, en une multitude de petits méandres bordés d'arbres, sur alluvions calcaires. Dans le vallon, les sources incrustantes sont nombreuses, alimentant le lit mineur en permanence d'eaux fraîches et claires. Longtemps la Moulaine a été alimentée par les eaux de ruissellement extraites de la mine (eaux d'exhaures). Depuis 1988, date de l'ennoyage, le réservoir minier de Godbrange s'est progressivement rempli et c'est son débordement actuel qui contribue à alimenter la rivière.

Archéologie / histoire / géologie : A proximité du site, dans la forêt de Sélomont, la présence d'habitats anciens et de scories de forge est à mentionner. D'autres traces du passé sont également présentes (vestiges d'ancienne activité d'extraction minière à ciel ouvert ou ferrier, une hypogée d'époque gallo-romaine en forêt d'Hussigny-Godbrange et une nécropole à proximité de l'ermitage Saint-Nicolas à la Côte des morts). Le site est également traversé par l'ancienne voie romaine reliant Trèves à Reims.

Evolution historique des milieux naturels : Depuis les années 1950, les activités agricoles ont eu tendance à régresser dans le vallon avec une disparition progressive des prairies au profit de friches humides et de boisements (déprise agricole). Vient ensuite une période d'aménagement de la vallée, surtout dans sa partie aval, avec la création de nombreux étangs à usage récréatif.

Usage et activités sur le site

Les activités de loisirs sont importantes dans le vallon (promenade, VTT, pêche dans les étangs...) qui constitue le poumon vert des communes du secteur. Les versants boisés sont quant à eux voués à l'exploitation forestière alors qu'une bonne partie du fond de vallon est réglementé au titre des captages en eau potable de l'agglomération de Longwy.

Evaluation globale

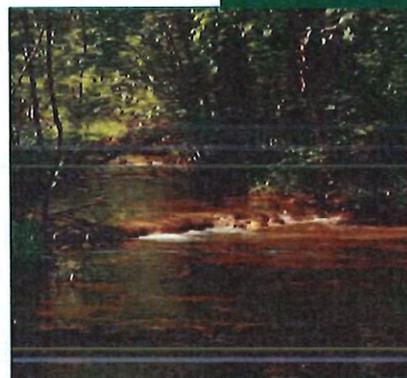
Patrimoine naturel : Le vallon de la Moulaine représente sans nul doute le vallon froid le plus emblématique du Pays-Haut. Les principales composantes de son patrimoine naturel résident dans les importantes populations d'espèces floristiques vernaies, dont certaines sont très rares pour le département. La bonne qualité des eaux de la Moulaine favorise les populations piscicoles (Truite, Chabot). De même, les amphibiens trouvent dans l'abondance des sources sur le site autant de zones de reproduction favorables, c'est le cas de la Salamandre tachetée notamment. De plus les insectes aquatiques sont également bien représentés avec 6 espèces d'importance régionale directement liées au lit mineur, trouvant dans le vallon des conditions écologiques favorables tout au long de leur cycle biologique.

Degré de menace : L'exploitation des boisements alluviaux présents en bordure de la Moulaine pourrait avoir comme conséquence la forte régression des espèces vernaies et détruire un habitat naturel rare et propice à de nombreuses espèces animales.

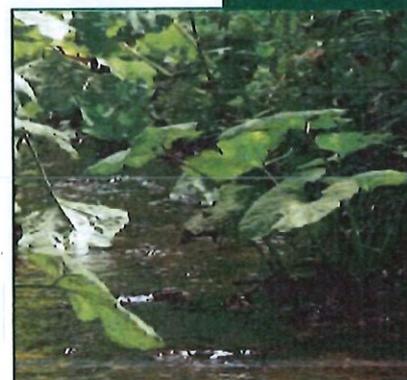
Potentialités d'ouverture au public : Le site présente de grandes potentialités d'ouverture, avec notamment la présence d'un sentier ballonné tout au long de la vallée.

Recommandations générales

La préservation du site doit passer par une gestion raisonnée des boisements, en fond de vallon et sur les coteaux (îlots de vieillissement, de sénescence, conservation des arbres à cavités, des bois morts, ...). La gestion qualitative et quantitative de l'eau représente également un enjeu important du site au travers de la gestion écologique des étangs ou encore de la protection des zones de source.



M. Grosjean



M. Grosjean

Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :

Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Service ENS et Environnement

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL

Vallon du Nanhol

711 hectares

54F152

Forêt

Informations générales

Description : Longue coupure verte dans le plateau du Pays-Haut, la vallée du Nanhol et ses vallons adjacents constituent une entité paysagère forte allée à une qualité écologique élevée. Le fond de vallon se compose du ruisseau et de zones humides, comprenant notamment des prairies et des forêts alluviales. Les coteaux sont constitués de boisements ainsi que plus ponctuellement de pelouses calcaires. Sur le territoire de Baslieux, au Fond de la Roche, s'est édifiée une source calcaire tufeuse.

Autres inventaires / classements :
ZNIEFF : 410008840

Communes concernées : Boismont, Pierrepont, Baslieux, Bazailles, Ville-au-Montois, Laix, Morfontaine

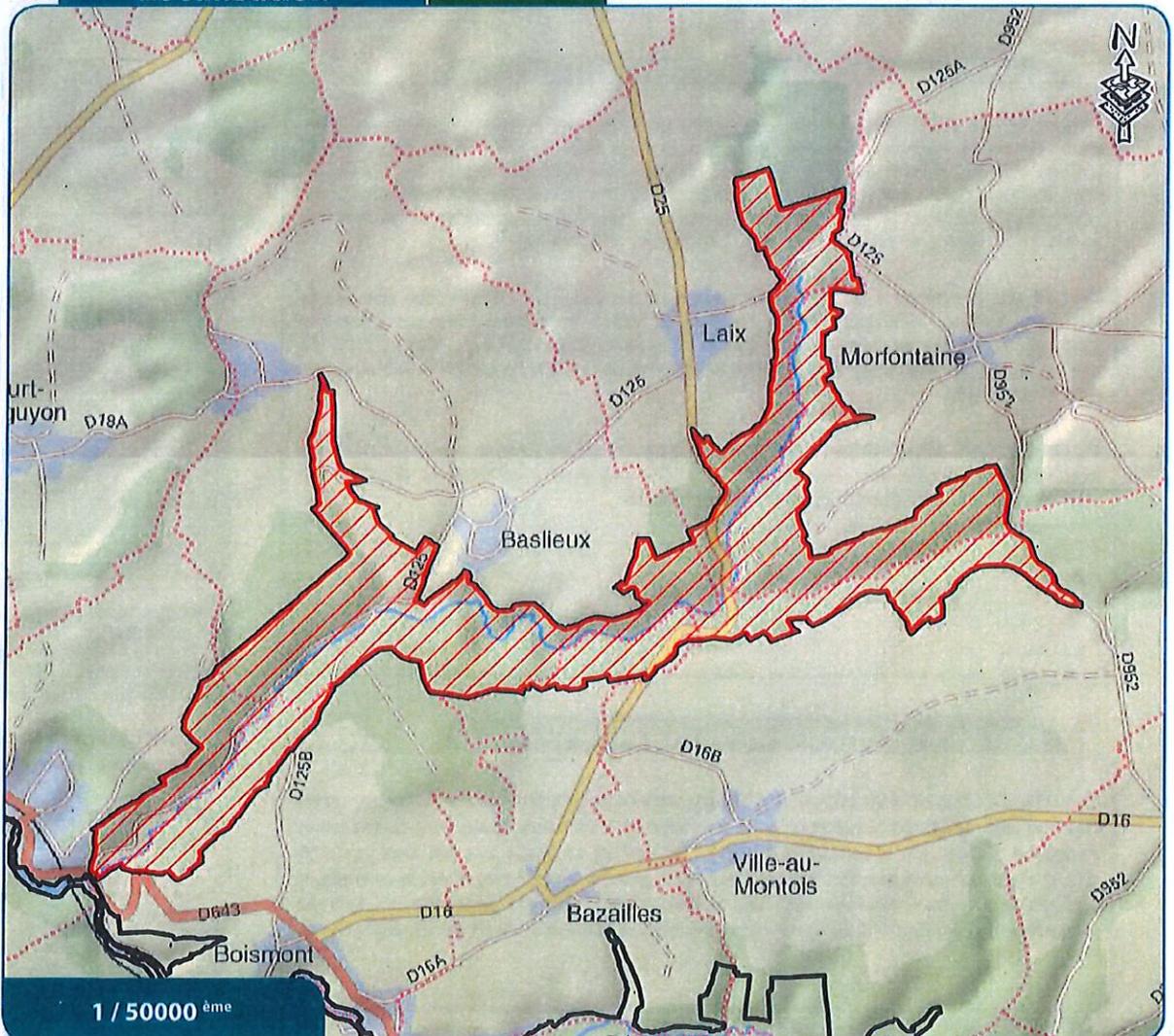
Démarche de protection et valorisation

Terrains protégés par acquisition ou bail : - de 10%

Plan de gestion conservatoire : non

Aménagé pour l'ouverture au public : non

Localisation



1 / 50000^{ème}

Patrimoine

Biodiversité : Classé en première catégorie piscicole, le Nanhol présente une bonne qualité écologique. La vallée présente des milieux aquatiques variés avec des cours d'eau permanents et temporaires et des sources tufeuses. Le fond de vallon présente une flore riche et diversifiée liée aux boisements alluviaux avec la présence de plusieurs stations de Gagée jaune et un ensemble de prairies humides. Les coteaux boisés abritent notamment une avifaune remarquable typique des vieilles forêts de feuillus.

Paysage : Cette vallée verdoyante apparaît relativement isolée au milieu d'un vaste plateau de terres cultivées. La rivière s'écoule dans une belle vallée en berceau occupée par des prairies, les versants boisés renforçant les qualités paysagères du site.

Hydraulique : Le Nanhol est un affluent de la Crûsnes qu'il rejoint avant Pierrepont. Il s'écoule dans un bassin versant très peu urbanisé. Le cours d'eau s'écoule presque exclusivement au sein d'une vallée boisée et ne semble pas subir l'impact de l'arrêt de l'exploitation minière. Son lit mineur est assez diversifié, il présente une largeur moyenne de 3 m pour une lame d'eau de 10 à 50 centimètres. Des graviers et des vases en tapissent le fond. Ses berges sont stables mais de nombreux abreuvoirs les érodent ponctuellement. Le long de son cours sinueux alternent des seuils, des plats, rapides ou lents et des mouilles.

Archéologie / histoire / géologie : A noter des traces d'anciennes carrières et la présence d'un lavoir dans le méandre de Pierrepont.

Evolution historique des milieux naturels : Ce sont surtout les fonds de vallon qui ont évolué au cours des dernières décennies (déprise agricole, plantations)

Usage et activités sur le site

Les usages notés sur le site correspondent à l'exploitation agricole du fond de vallon (fauche et pâturage) surtout dans la partie aval du lit majeur. Les versants sont quant à eux gérés au plan sylvicole. Les activités de promenade sont également bien présentes à l'échelle du site.

Evaluation globale

Patrimoine naturel : Le site représente un enjeu patrimonial prioritaire au sein du territoire. La variété des milieux naturels présents et leur bon état de conservation permettent l'expression d'une biodiversité remarquable à l'échelle départementale. En effet, les amphibiens sont bien présents sur le site (Triton palmé, Grenouille rousse, ...), les cortèges de papillons comprennent notamment le Damier de la Succise et pour les chauves-souris, 14 espèces sont présentes sur les 22 recensées en Lorraine.

Degré de menace : l'enrichissement progressif des pelouses calcaires des coteaux, la transformation des prairies humides du fond de vallon en culture, l'intensification des pratiques au niveau des prairies humides, la plantation d'essences exogènes en fond de vallon ou encore l'altération de la qualité de l'eau constituent les principales menaces qui pèsent sur le site.

Potentialités d'ouverture au public : Le site se caractérise par la présence de nombreux sentiers de randonnée et par un intérêt paysager à valoriser. La diversité des milieux renforce l'intérêt pédagogique de cette vallée.

Recommandations générales

Une réflexion concernant l'interdiction des plantations dans le lit majeur et la conservation des boisements alluviaux naturels serait souhaitable. Il convient également de préserver l'intégrité actuelle du lit mineur et la bonne qualité de ses eaux. Les pelouses calcaires doivent quant à elles faire l'objet de mesures de gestion afin de conserver le patrimoine biologique en place actuellement. Les plantations de résineux présentes au sein du périmètre doivent faire l'objet d'une reconversion en boisements de feuillus indigènes.

Date de mise à jour : 30/01/2013



M. Grosjean



ESOPE

Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :

Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Service ENS et Environnement

CEN Lorraine (Vallon du fond de la Roche à Baslieux)

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL